## CONSERVATOIRE DU GARD RHODANIEN MUSIQUE - DANSE - THEATRE

Les parcours d'études Musique, Danse et Théâtre suivent le Schéma National d'Orientation
Pédagogique - Texte de référence du Ministère de la Culture.
L'ensemble des diplômes et cursus sont reconnus par l'Etat et les autres conservatoires.

## PARCOURS D'ETUDES MUSICALES

## * CYCLE INITIATION Dès 04 ans - Cours collectifs

> Eveil 1 - Moyenne section de maternelle : 45 min. hebd.
> Eveil 2 - Grande section de maternelle : 45 min . hebd.
> Découverte - classe de CP : Découverte musicale 45 min. hebd.

+ Ateliers découvertes instrumentales 30 min . hebd.
par session de 3 cours tout au long de l'année, à partir de novembre
* CYCLE $\quad$ Dès le CE1-07 ans vol. hebd. : $2 h 00$ à 3h00 selon le niveau

A partir du Cycle 1, pour l'apprentissage d'un instrument ou du chant, 3 cours obligatoires :
$\checkmark 1$ cours d'instrument ou de chant de 30 min. en individuel
$\checkmark 1$ cours de Culture Musicale (CM) - horaire en fonction du niveau - Cours collectifs
$\checkmark 1$ cours de Pratiques Collectives (PC) d' 1 h 00 au choix sauf la 1ère année ( 45 min vocal)
$>1^{\text {er }}$ Cycle père $^{\text {année }}:$ CM IC 145 min . + Vocal 45 min .
$>1^{\text {er }}$ Cycle $2^{\text {ème }}$ année : CM IC 245 min . + PC 1h00
> $1^{\text {er }}$ Cycle $3^{\text {ème }}$ année: CM IC $31 \mathrm{~h} 00+\mathrm{PC} 1 \mathrm{~h} 00$
> $1^{\text {er }}$ Cycle $4^{\text {ème }}$ année: CM IC 41 h $00+$ PC 1h00
Lorsqu'il atteint le niveau requis, I'élève passe un examen en instrument/et ou en CM.
A l'issue de l'examen de Cycle I: passage en Cycle II.
Possibilité d'intégrer un parcours Ados à partir de 11 ans.
> CM Ados débutants 1 h00 hebd. + PC 1h00

Fin de Cycle I, après réussite à l'examen : ATTESTATION DE FIN DE CYCLE I
$\checkmark \quad 1$ cours d'instrument 45 min
$\checkmark \quad 1$ cours de CM
$\checkmark \quad 1$ cours de PC 1 h30
$>2^{\text {ème }}$ Cycle $1^{\text {ère }}$ année: CM IIC 1 1h00 + PC 1h30
$>2^{\text {ème }}$ Cycle $2^{\text {ème }}$ année : CM IIC 21 h00 + PC 1h30
$>2^{\text {ème }}$ Cycle $3^{\text {ème }}$ année : CM IIC 3 1h30 + PC 1h30
$>2^{\text {ème }}$ Cycle $4^{\text {ème }}$ année : CM IIC 41 1h30 + PC 1h30
> Possibilité d'un Parcours Ados

Fin de Cycle II, après réussite à l'examen, diplôme délivré : BREVET D'ETUDES MUSICALES

* CYCLE III vol.hebd. 4h
$\checkmark 1$ cours d'instrument 1 h00 après réussite examen
$\checkmark \quad 1$ cours de PC 1 h30
$\checkmark 1$ cours de CM qui peut se faire sur 3 ans Non obligatoire
$3^{\text {ème }}$ Cycle : CM IIIC 1, 2,3 2h00 + PC au choix 1h30

Fin de Cycle III, après réussite à l'examen, diplôme délivré : CERTIFICAT D'ETUDES MUSIACLES

* PARCOURS ADOS à partir de 11 ans - Collège

Après le Cycle 1, un parcours «Ados » peut-être proposé.
$\checkmark 1$ cours d'instrument - horaire en fonction du niveau
$\checkmark$ CM Ados Avancés: 1h00
$\checkmark \quad$ PC au choix - horaire en fonction du niveau

## * PARCOURS ADULTE

$\checkmark 1$ cours d'instrument 30 min - possibilité de passer les examens et rentrer en Cycle II ou Cycle III
$\checkmark 1$ cours de PC au choix obligatoire en fonction du niveau
$\checkmark 1$ cours de CM 45 min. fortement conseillé : 3 niveaux débutants, intermédiaires et avancés

## PARCOURS D'ETUDES CHOREGRAPHIQUES

INITIATION à partir de 04 ans
> Eveil Danse et musique : cf. parcours musique
> Découverte Danse: CP - CE1 1h00 hebd.
CYCLE I dès 08 ans à partir du CE2
$>1^{\text {ère }}$ et 2 ème année :IC 1-2 2 h00 hebd.
$\checkmark 1$ cours technique 1 h00
$\checkmark 1$ atelier 1 h 00
$>3^{\text {ème }}$ et $4{ }^{\text {ème }}$ année : IC 3-4 $2 h 30$ hebd.
$\checkmark 1$ cours technique 1h00
$\checkmark 1$ atelier 1 h 30

Fin de Cycle I, après réussite à l'examen : ATTESTATION DE FIN DE CYCLE

## CYCLE II

> Cycle 2: En 03 ans - 4h30 hebd.
$\checkmark 2$ cours techniques d' 1 h 30
$\checkmark 1$ atelier 1h30

Fin de Cycle II, après réussite à l'examen DIPLOME : BREVET D'ETUDES CHOREGRAPHIQUE

## ADULTES

> Cours Débutants : 1h30
> Cours Avancés: 1h30

## PARCOURS D'ETUDES THEATRALES

INITIATION Dès 06 ans -CP et CE1
> Initiation Théâtre 1 h 00
PARCOURS DECOUVERTE Dès 08 ans à partir du CE2
> Théâtre en herbe: 1h30 du CE2 au CM2
> Théâtre junior: 1 h 30 classes de $6^{\text {ème }}$ et 5 ème
> Graines d'acteurs: 1h30 classes de $4^{\text {ème }}$ et $3^{\text {ème }}$
Fin du parcours : ATTESTATION DE FIN DE PARCOURS

## PARCOURS ADOS

> Ateliers Ados: 2 h 00 dès 15 ans - Lycéens
> Optionnel + Atelier Adultes 1h30

## ADULTES

> Atelier Adultes: 1h30

